

5^e
année!



Bulletin d'information

PROTÉGER L'EAU DE NOS LACS ET DE NOS RIVIÈRES

ÇA NOUS CONCERNE TOUS!

PRINTEMPS 2014

Ce bulletin est réalisé par l'APEL grâce au soutien financier de la Ville de Québec. Il est imprimé à 15 500 exemplaires et est distribué dans l'ensemble du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles. Le principal objectif est de faire connaître les actions réalisées par l'ensemble des partenaires qui contribuent à la préservation de nos cours d'eau et d'inviter la population à y participer activement.

TABLE DES MATIÈRES

- p.1** Alerte aux cyanobactéries
- p.1** Des experts en visite aux Marais du Nord
- p.2** Vente annuelle d'arbres et d'arbustes de l'APEL
- p.2** Programme d'aide à la renaturation des rives
- p.4** Poursuite des travaux de restauration des rives
- p.4** Les Journées de la nature – du 17 au 22 mai 2014
- p.5** Le Centre écologique Léopold-E.-Beaulieu
- p.7** L'impact de l'urbanisation sur les cours d'eau
- p.8** Une nouvelle cartographie détaillée des milieux humides
- p.9** Programme de suivi de la qualité de l'eau
- p.10** Campagne d'échantillonnage de l'eau des puits privés



ALERTE AUX CYANOBACTÉRIES

Appel aux riverains et aux utilisateurs du lac Saint-Charles

Pour signaler la présence de cyanobactéries en dehors des heures d'ouverture de l'APEL, écrivez à : cyano@apel-maraisdunord.org

DES EXPERTS EN VISITE AUX MARAIS DU NORD

Le 3^e Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau, qui s'est tenu du 7 au 9 mai 2014 à l'Université Laval, fut l'occasion pour 500 acteurs du domaine de l'eau de se réunir pour partager leurs expériences et leur expertise. Dans le cadre de cet événement, des visites techniques du parc naturel des Marais du Nord ont été réalisées avec les participants. Rappelons que le site, géré par l'APEL, est un exemple reconnu de préservation des milieux naturels. L'activité a également été l'occasion pour l'APEL de présenter son implication dans la gestion du bassin versant de la prise d'eau potable de la Ville de Québec.



rv-eau.ca



VENTE ANNUELLE D'ARBRES ET D'ARBUSTES DE L'APEL

SAMEDI 7 JUIN, DE 9 H À 12 H

LA VENTE ANNUELLE DE VÉGÉTAUX DESTINÉS À LA REVÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES EST DE RETOUR CET ÉTÉ!

Cette année, les résidents auront encore accès à un grand choix d'arbres, d'arbustes et d'herbacées, le tout à prix réduit!

Quand ?

Samedi 7 juin, de 9 h à 12 h

Où ?

525, rue du Lac-Fripon à Québec*

Comment ?

Étape 1 : Remplissez le bon de commande au verso de cette page. Un minimum d'achat de 20\$ est requis pour procéder à une commande. Pour plus de détails sur les espèces disponibles, consultez le catalogue des végétaux 2014 de l'APEL au apel-maraisdunord.org/renat.

Étape 2 : Faites parvenir le bon de commande avant le vendredi 30 mai à 15 h, accompagné d'un chèque au montant de votre commande (libellé au nom de « APEL »), par la poste au 433, rue Delage, Québec (QC) G3G 1H4, ou encore en personne aux bureaux de l'APEL.

Étape 3 : Présentez-vous le 7 juin au 525, rue du Lac-Fripon pour prendre possession de votre commande!

Attention! Aucun achat sur place, les végétaux sont disponibles sur commande seulement.

Bonus! Un jeune arbre sera offert gratuitement pour chaque commande effectuée. Cette offre, sujette à changement sans préavis, est une gracieuseté du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.



Exemple de bande riveraine végétalisée (crédit: APEL)

Les bienfaits d'une bande riveraine :

- Limite l'érosion des berges
- Diminue le ruissellement et les apports en sédiments vers les cours d'eau
- Augmente le potentiel filtrant de la rive
- Limite le réchauffement de l'eau
- Un choix judicieux et varié de végétaux indigènes permet d'améliorer la biodiversité riveraine

N'hésitez pas à contacter le personnel de l'APEL pour obtenir plus d'informations sur la vente de végétaux, ou encore pour obtenir de l'aide pour planifier votre plantation :

renat@apel-maraisdunord.org ou 418-849-9844

* Sujet à changement

PROGRAMME D'AIDE À LA RENATURALISATION DES RIVES

Depuis 2011, la Ville de Québec mandate l'APEL pour mettre en place un programme d'aide à la renaturation destiné aux propriétaires riverains du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles.

La Ville de Québec prend ainsi des mesures concrètes pour préserver la qualité des plans d'eau de son territoire, dont certains servent de source d'eau potable, et de leur environnement en encourageant ses citoyens à revégétaliser leur rive.

Le programme consiste en un service gratuit de visite à domicile, de réalisation de plans d'aménagement et d'approvisionnement en végétaux indigènes ou naturalisés à prix réduit.

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Les riverains de la ville de Québec intéressés sont invités à prendre rendez-vous en communiquant avec le personnel de l'APEL : renat@apel-maraisdunord.org ou 418-849-9844

Une équipe de l'APEL réalisera des campagnes de porte-à-porte sur le territoire de la ville de Québec au courant de l'été pour sensibiliser les citoyens riverains et pour réaliser des plans d'aménagement chez les intéressés.

UN CRÉDIT DE 150 \$

Dans le cadre de ce programme, les riverains résidant dans la ville de Québec pourront bénéficier d'une subvention pour l'achat des végétaux. En effet, un crédit* de 150\$ sera offert aux participants qui s'engagent à revégétaliser leur berge sur un minimum de 5m de largeur et sur toute la longueur de la rive.



DES ATELIERS POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE

L'APEL organisera également des ateliers de renaturation portant notamment sur l'importance d'une bande riveraine végétalisée, sur les végétaux à utiliser et sur les diverses techniques de plantation.

Pour être informé des dates, veuillez consulter le site Web de l'APEL ou encore faites parvenir votre adresse courriel à renat@apel-maraisdunord.org afin qu'elle soit ajoutée à la liste d'envoi du bulletin électronique mensuel de l'APEL.

* Veuillez contacter l'APEL pour connaître les critères d'éligibilité à la subvention.

BON DE COMMANDE DE VÉGÉTAUX

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

AJOUTER MON COURRIEL À LA LISTE DE DIFFUSION DE L'APEL

OUI NON

SVP, VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE PAIEMENT PAR CHÈQUE, AU NOM DE « APEL », ACCOMPAGNÉ DE CE BON DE COMMANDE PAR LA POSTE OU EN PERSONNE AVANT 15 H LE 30 MAI 2014 AU 433, RUE DELAGE, QUÉBEC (QC) G3G 1H4

Nom commun	Nom latin	Format du pot	Hauteur à maturité (m)	Prix unitaire (taxes incluses)	Quantité désirée	Sous-total (\$)
Herbacées						
Échinacée pourpre	<i>Echinacea purpurea</i>	1 litre	0,5 à 1,2	3,50\$		\$
Épilobe à feuilles étroites	<i>Epilobium angustifolium</i>	1 litre	1,5 à 2	3,50\$		\$
Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>	1 litre	1,5 à 2	3,50\$		\$
Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>	1 litre	0,5 à 0,9	3,50\$		\$
Lobélie cardinale	<i>Lobelia cardinalis</i>	1 litre	0,8	3,50\$		\$
Rudbeckie laciniée	<i>Rudbeckia laciniata</i>	1 litre	1,5 à 2	3,50\$		\$
Arbustes						
Amélanchier du Canada	<i>Amelanchier canadensis</i>	3 gallons	4 à 7	17,50\$		\$
Amélanchier glabre	<i>Amelanchier laevis</i>	3 gallons	10	17,50\$		\$
Aronie noire	<i>Aronia melanocarpa</i>	1 gallon	1,5 à 2	5,25\$		\$
Aulne rugueux	<i>Alnus rugosa</i>	1 gallon	6 à 10	5,25\$		\$
Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>	1 gallon	2	5,25\$		\$
Dièreville chèvrefeuille	<i>Diervilla lonicera</i>	1 gallon	0,9 à 1,2	5,25\$		\$
Houx verticillé	<i>Ilex verticillata</i>	1 gallon	1,8 à 3	5,25\$		\$
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>	1 gallon	0,6 à 1,2	5,25\$		\$
Physocarpe à feuilles d'obier	<i>Physocarpus opulifolius</i>	1 gallon	1,5 à 3	5,25\$		\$
Rosier inerme	<i>Rosa blanda</i>	1 gallon	1,5 à 2	5,25\$		\$
Rosier rugueux	<i>Rosa rugosa</i>	1 gallon	2,5 à 3	5,25\$		\$
Saule à feuilles étroites	<i>Salix interior</i>	1 gallon	1,8 à 3	5,25\$		\$
Spirée à larges feuilles	<i>Spiraea latifolia</i>	1 gallon	0,6 à 1,5	5,25\$		\$
Spirée tomenteuse	<i>Spiraea tomentosa</i>	1 gallon	0,9 à 1,5	5,25\$		\$
Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>	1 gallon	1,75 à 2,5	5,25\$		\$
Sureau blanc	<i>Sambucus canadensis</i>	1 gallon	1,5 à 3,6	5,25\$		\$
Symphorine blanche	<i>Shymphoricarpus albus</i>	1 gallon	1 à 1,5	5,25\$		\$
Vigne des rivages*	<i>Vitis riparia</i>	1 gallon	1,5 à 6	5,25\$		\$
Vigne vierge*	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	1 gallon	1,5 à 6	5,25\$		\$
Viorne cassinoïde	<i>Viburnum cassinoides</i>	1 gallon	1,2 à 2	5,25\$		\$
Arbres						
Bouleau jaune	<i>Betula alleghaniensis</i>	5 gallons	15 à 22	15,00\$		\$
Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	3 gallons	22 à 30	24,00\$		\$
Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	3 gallons	15 à 22	20,00\$		\$
Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	5 gallons	20 à 30	16,00\$		\$
Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	3 gallons	20 à 30	15,00\$		\$
Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>	3 gallons	9 à 20	17,00\$		\$
Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>	3 gallons	22 à 30	15,00\$		\$
Sorbier d'Amérique	<i>Sorbus americana</i>	3 gallons	15 à 20	17,00\$		\$
Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	3 gallons	15 à 30	18,00\$		\$
GRAND TOTAL						\$

* grimpant/rampant

POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DES RIVES

EN 2014, L'APEL POURSUIT SON AMBITIEUX PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DE TERRAINS RIVERAINS APPARTENANT À LA VILLE DE QUÉBEC DANS LE HAUT-BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES.

Dans le but de densifier le couvert végétal dans certains secteurs du bassin versant, notamment aux abords de la rivière Saint-Charles, du lac Saint-Charles et des ruisseaux Savard, de l'Échappée Belle et des Eaux Fraîches, une nouvelle vague de plantation sera effectuée par l'APEL.

Comme le programme de restauration a fait ses preuves durant les quatre dernières années, l'APEL se fixe comme objectif de terminer la restauration des derniers terrains appartenant à la Ville de Québec et nécessitant des travaux dans le haut-bassin.

Ces actions, qui s'inscrivent dans la mission de l'APEL pour la préservation de la qualité de l'eau, contribuent à favoriser l'émergence d'une conscience collective soucieuse de la conservation des écosystèmes riverains à l'état naturel. L'eau possède une valeur inestimable, aussi bien sur le plan socio-économique qu'esthétique ou écologique.

Ces travaux seront réalisés en partenariat avec la Ville de Québec.

Déroulement des activités (de la fin juillet à la mi-septembre) :

- Les travaux proposés impliquent 10 lots comprenant 15 sites, pour un total d'environ 3 850 m² à revégétaliser
- Les lots seront nettoyés de leurs déchets avant les travaux de reboisement
- Environ 50 arbres et 1 700 arbustes seront plantés
- Les travaux de plantation seront réalisés avec l'aide d'une équipe des Chantiers urbains, un programme d'intégration socioprofessionnelle financé par la Ville de Québec
- Des panneaux de sensibilisation seront installés pour indiquer la présence des nouvelles plantations et inviter les résidents à les respecter



Crédit: APEL

JOURNÉES DE LA NATURE — DU 17 AU 22 MAI 2014

PREMIÈRE ÉDITION

Cette première édition des Journées de la nature est une initiative de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman, de la Fondation McConnell et de la Fondation David Suzuki. L'événement vise à promouvoir un contact régulier avec la nature pour tous les Québécois et plus particulièrement les jeunes. Dans le cadre de ces journées, un grand nombre d'organisations offriront au public des activités variées partout au Québec.



Crédit: APEL

NOUVEAU GÉORALLYE

Le dimanche 18 mai 2014 entre 10 h et 16 h, au 433, rue Delage

Dans le cadre des Journées de la Nature, l'APEL inaugurerait un tout nouveau parcours de GéoRallye dans le secteur nord du Parc linéaire de la rivière Saint-Charles.

Venez vivre une chasse au trésor technologique divertissante et éducative ! Le GéoRallye du Centre écologique Léopold-E.-Beaulieu est un jeu-questionnaire dont les réponses se trouvent dans des caches, de toutes tailles et de tous types, dissimulées autour du bâtiment et le long des sentiers du Parc linéaire (secteur nord). C'est votre GPS, ou celui prêté gratuitement par l'APEL pour l'occasion, qui vous mènera aux stations composant le parcours. Ceux qui possèdent un GPS, pourront télécharger le parcours via notre site web dès le 16 mai prochain. **Réservation obligatoire :** information@apel-maraisdunord.org ou 418-849-9844

À compter du 19 mai, des GPS seront en location au Centre écologique situé au 433, rue Delage pour la modique somme de 8 \$ pour 3 h.

LE CENTRE ÉCOLOGIQUE LÉOPOLD-E.-BEAULIEU



Crédit : William Vague

22 AVRIL

INAUGURATION DU PROJET DE SENSIBILISATION À LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES EAUX

LE 22 AVRIL DERNIER, À L'OCCASION DU JOUR DE LA TERRE, L'APEL A INAUGURÉ SON PROJET DE SENSIBILISATION AU CENTRE ÉCOLOGIQUE LÉOPOLD-E.-BEAULIEU.

Les invités ont pu visionner en primeur les différents outils d'interprétation qui sont désormais accessibles au public. L'APEL a ainsi profité du fait qu'elle aménageait ses bureaux au Centre écologique Léopold-E.-Beaulieu, nouveau pavillon d'accueil du parc linéaire de la rivière Saint-Charles, pour créer un haut lieu de sensibilisation à la gestion écologique des eaux du bassin versant de la rivière Saint-Charles.

« Les différentes réalisations de ce projet permettent aux visiteurs de comprendre l'importance de la ressource eau à l'échelle locale et de la mettre en lien avec le milieu naturel. La Fondation Hydro-Québec

pour l'environnement est fière de s'être associée à ce projet, qui s'inscrit bien dans sa mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures », explique Catherine Leconte, directrice générale de la Fondation.

« Nous sommes heureux de contribuer à ce projet de sensibilisation », mentionne M. Steeve Verret, conseiller municipal membre du comité exécutif de la Ville de Québec et responsable des dossiers de l'environnement. « À Québec, nous mettons tout en œuvre pour protéger nos sources d'eau potable et c'est important que tous les citoyens puissent prendre conscience de l'importance des bassins versants dans cette démarche. » ajoute-t-il.

Enthousiaste, Sylvie LaRose, présidente de l'APEL, communique sa satisfaction d'avoir vu ce projet se concrétiser :

« Ces précieux outils de sensibilisation, accessibles à tous, ont un fort potentiel éducatif et permettront d'informer les visiteurs du Centre écologique sur une panoplie de sujets qui les touchent directement. »

UNE MAQUETTE 3D

Une maquette murale en 3D du bassin versant de la rivière Saint-Charles permet de mieux représenter le concept de bassin versant et de montrer ses implications au niveau de la gestion de l'eau.



Crédit : William Vergé

8 PANNEAUX D'INTERPRÉTATION

Des panneaux d'interprétation installés à divers endroits à l'intérieur et à l'extérieur présenteront au public les nombreux attributs écologiques du nouveau bâtiment d'accueil, les façons de valoriser les eaux pluviales à la maison, ainsi que les techniques d'aménagement optimal des berges.



Crédit : William Vergé



Crédit : William Vergé

6 CAPSULES VIDÉOS

En complément, six capsules vidéo sont diffusées au Centre écologique et sur le site Web de l'APEL : apel-maraisdunord.org/capsules

Ces capsules permettent d'expliquer de façon dynamique et imagée plusieurs notions environnementales.

Elles traitent des sujets suivants :

- La gestion de l'eau par bassin versant
- La qualité de l'eau des lacs et des rivières du territoire
- La distribution de l'eau potable
- Le traitement des eaux usées
- Le rôle de l'APEL et celui que le public peut jouer dans la préservation des milieux naturels

La réalisation de ce projet de sensibilisation sur la protection de l'eau a été possible grâce à l'appui financier de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et de la Ville de Québec.



L'IMPACT DE L'URBANISATION SUR LES COURS D'EAU

AUGMENTATION DU RUISSELLEMENT



Crédit : William Verge

La déforestation et la construction d'infrastructures telles que bâtiments, routes, stationnements et autres surfaces imperméables se traduisent par la perte des capacités naturelles des sols d'emmagasiner l'eau et transforment rapidement les précipitations en ruissellement

de surface. En milieux urbains et périurbains, la fermeture des fossés et leur remplacement par des systèmes de conduites pluviales, qui ne permettent aucune infiltration dans les sols, ont également un impact indéniable sur les quantités d'eaux pluviales à gérer.

Cette augmentation du ruissellement ainsi que la diminution de la capacité d'infiltration et de rétention modifie le régime hydrique des cours d'eau.

Ainsi, l'urbanisation cause la réduction des débits de base et augmente le débit de pointe, qui est atteint plus rapidement. En d'autres mots, les crues sont plus fortes et plus rapides, tel qu'illustré en rouge sur la figure ci-dessous.

DÉTÉRIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

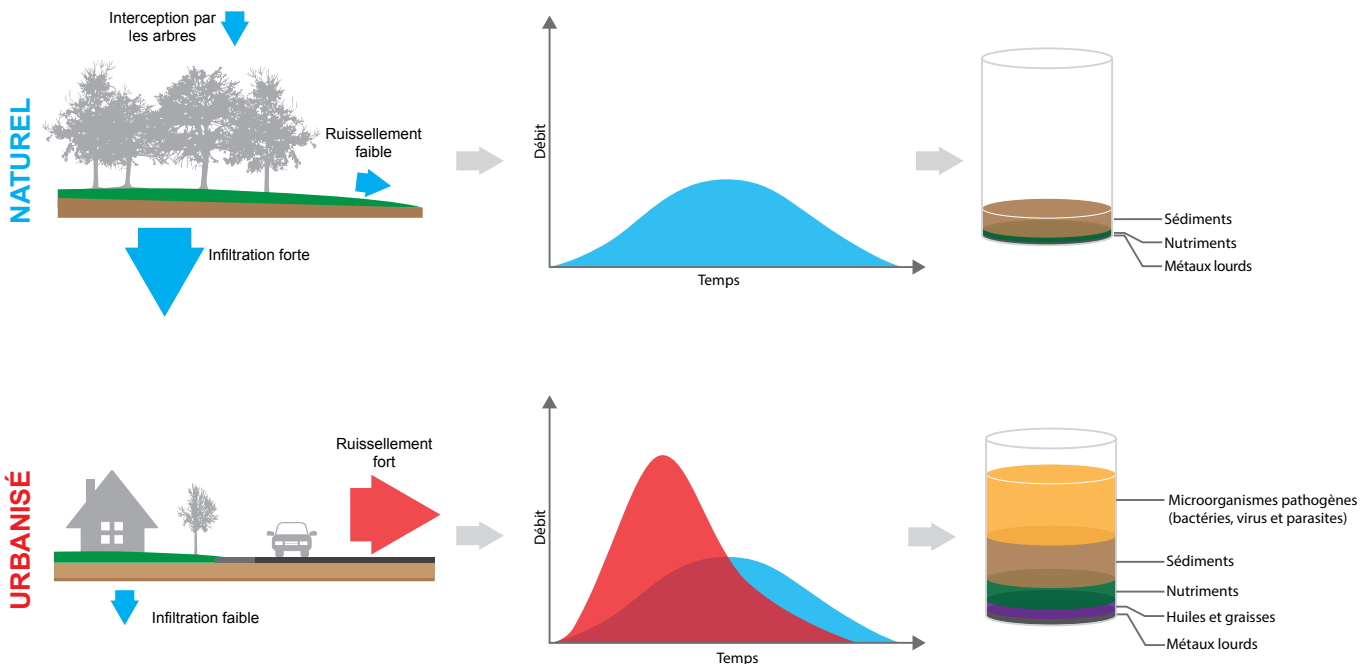
Le ruissellement généré par l'imperméabilisation contribue à la dégradation de la qualité de l'eau en amplifiant les phénomènes d'érosion et de transport des nutriments et des contaminants.

De fait, ces phénomènes provoquent l'entraînement de matériaux solubles et insolubles par l'eau de ruissellement, ce qui se traduit par une hausse des concentrations en bactéries, en sédiments, en nutriments, en huiles et graisses, en métaux lourds et en polluants divers. Ces polluants se retrouvent inévitablement dans les rivières, les ruisseaux et les lacs.

TEMPS DE PLUIE

QUANTITÉ D'EAU

QUALITÉ DE L'EAU



UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES MILIEUX HUMIDES

En 2006, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) réalisait un premier atlas des milieux humides de son territoire. Forte de photographies aériennes de meilleure résolution, elle octroyait en 2012 à Canards Illimités Canada le mandat d'actualiser l'inventaire réalisé en 2006, le tout en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

La cartographie rendue récemment publique constitue l'information la plus précise et la plus à jour qui soit sur les milieux humides de 0,3 hectare et plus présents sur le territoire de la CMQ.

L'inventaire a été réalisé par photo-interprétation des photographies aériennes de 2011. Diverses reconnaissances aériennes et la validation sur le terrain d'un nombre représentatif de milieux humides ont permis d'augmenter le niveau de précision et de fiabilité des données. Cette mise à jour a également donné lieu à un important travail d'analyse et de validation de la part des composantes de la CMQ.

Les résultats obtenus révèlent la présence de 10 763 milieux humides couvrant une superficie totale de 32 534 hectares, soit 8,9 % du territoire de la CMQ.

Ces données permettront notamment aux élus municipaux de bonifier le Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire (PMAD) de la CMQ et d'y intégrer



Tourbière du lac Jaune, un affluent de la rivière Saint-Charles
(crédit : Canards Illimités Canada)

des mesures concrètes pour assurer la protection et la mise en valeur de ces milieux d'intérêt métropolitain.

Le rapport technique produit par Canards Illimités Canada de même que la cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la CMQ ainsi que les quelque 2 300 photographies prises sur le terrain peuvent être consultés sur le portail de la Communauté métropolitaine de Québec aux onglets Géo Environnement ou Géo Urba.



Marécage de la rivière Nelson, un affluent de la rivière Saint-Charles
(crédit : Canards Illimités Canada)

PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

UNE ANNÉE CHARGÉE

LE PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE L'APEL A ÉTÉ BONIFIÉ DEPUIS SON ENTRÉE EN VIGUEUR EN 2010.

En effet, cette année, de nouveaux paramètres seront analysés et deux lacs du haut-bassin de la rivière Saint-Charles qui n'ont jamais été étudiés feront l'objet d'une diagnose complète. La phase 2014 du programme de suivi de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Charles est déjà entamée depuis le début avril. Les équipes de l'APEL parcourent les cours d'eau et s'affairent à récolter les données nécessaires à la réalisation des études. Ces dernières ont pour objectif d'effectuer des recommandations ciblées afin d'améliorer la qualité de l'eau.

Voici un aperçu des principales activités du programme.

LAC SAINT-CHARLES

- Effectuer le suivi des cyanobactéries et de l'état du lac (suivi quotidien à la baie de l'Écho, suivi aux deux semaines à 8 stations en rive et à 5 stations en lac, avis aux autorités en cas de fleur d'eau)
- Réaliser un suivi des petits affluents du lac Saint-Charles (43 points d'échantillonnage visités toutes les deux semaines)
- Superviser un essai de maîtrise en biogéosciences de l'environnement portant sur l'interaction des sédiments et l'eau du lac Saint-Charles, dirigé par Mme Sonja Behmel (APEL) et codirigé par M. Reinhard Pienitz (Centre d'études nordiques de l'Université Laval)
- Augmenter le nombre de paramètres analysés dans les échantillons prélevés au lac Saint-Charles et dans ses affluents (ajout du phosphore réactif soluble, du fer et du carbone organique dissous)
- Analyser le zooplancton

LAC CLÉMENT

- Effectuer un suivi de l'état du lac et de ses affluents (1 station sur le lac et 8 stations sur les affluents)

AUTRES LACS

- Réaliser une diagnose de deux lacs encore jamais étudiés parmi les suivants : lac Demers, lac Turgeon et lac Fortier (à confirmer)
- Analyser les données physico-chimiques de ces lacs, de leurs affluents et leurs effluents
- Faire la caractérisation de leur bassin versant et des bandes riveraines
- Réaliser l'inventaire des herbiers aquatiques

Il est possible de consulter les études issues du programme de suivi de la qualité de l'eau sur le site Web de l'APEL :

apel-maraisdunord.org



CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU DES PUIXS PRIVÉS



L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE (OBV DE LA CAPITALE) PROCÉDERA, AU COURS DE L'ÉTÉ 2014, À UNE CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE ET D'ANALYSE DE L'EAU DES PUIXS DES RÉSIDENCES NON RACCORDÉES AU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR SON TERRITOIRE D'ACTIVITÉ.

Cette initiative, entreprise en collaboration avec les municipalités, vise à offrir un service d'analyse et de suivi à prix modique afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé qui pourraient être causés par une eau potable de mauvaise qualité. Elle permet également d'obtenir des données sur l'état actuel de la qualité des eaux souterraines de la région et de dresser un portrait général de la situation.

Les personnes intéressées peuvent prendre un rendez-vous auprès de l'OBV de la Capitale au 418-780-7242 ou via info@obvcapitale.org à partir du 12 mai 2014.

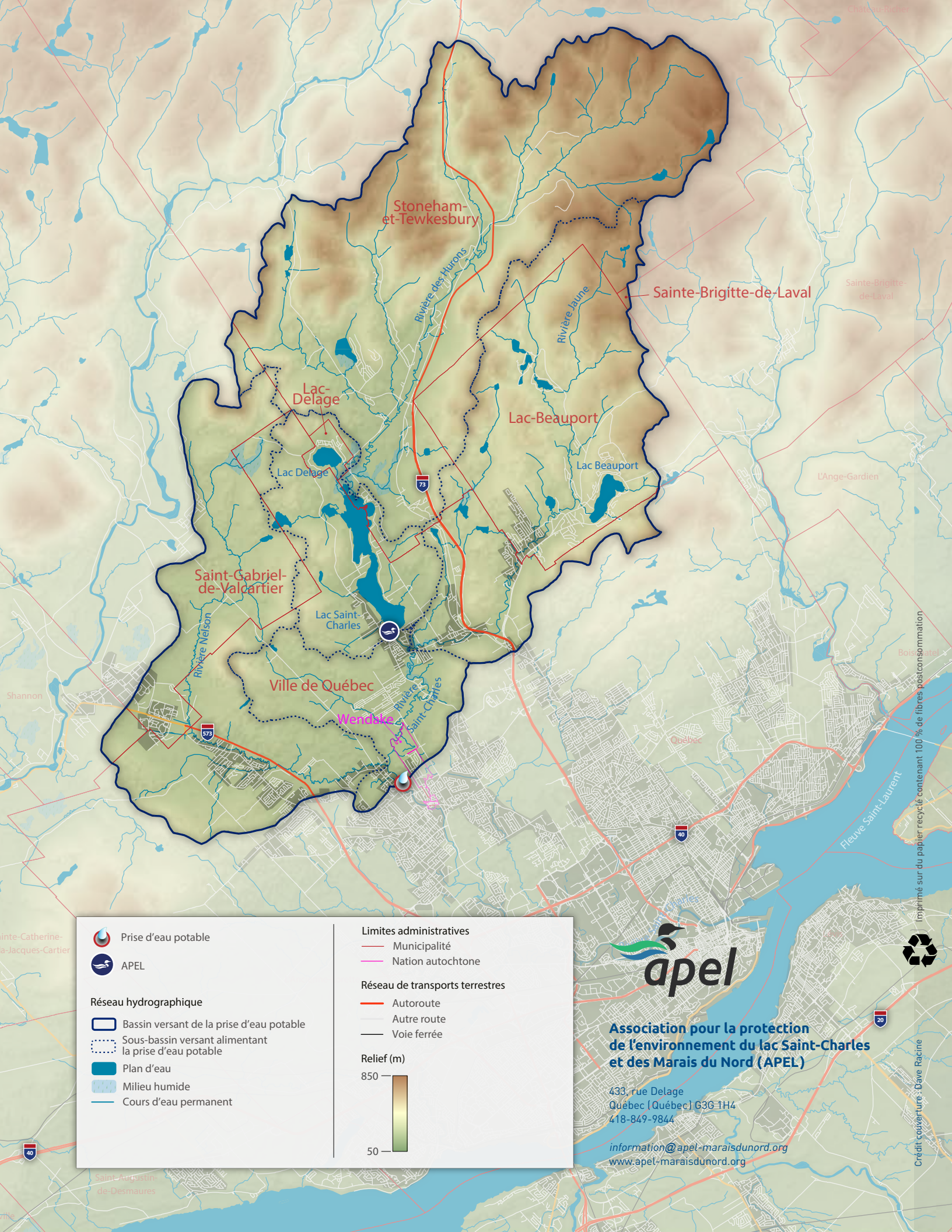
Lors de la campagne d'échantillonnage qui s'effectuera au cours de l'été 2014, le coût de l'analyse sera de 45 \$ pour une analyse bactériologique et 150 \$ pour une analyse complète. Cette offre comprend le prélèvement sur place d'un échantillon d'eau au robinet par le personnel de l'OBV de la Capitale, l'analyse par un laboratoire accrédité ainsi que les frais de manutention et d'expédition. Les résultats sont ensuite transmis par courrier avec les recommandations nécessaires.


L'OBV de la Capitale rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de puits privés de faire analyser l'eau qu'il consomme. D'ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs recommande l'analyse de l'eau de puits privés au moins deux fois par année. De plus, la municipalité ne peut être tenue responsable de problématiques qui pourraient survenir suite à l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité provenant d'une installation privée.



Crédit : OBV de la Capitale








 Prise d'eau potable

 APEL


Réseau hydrographique

 Bassin versant de la prise d'eau potable


 Sous-bassin versant alimentant la prise d'eau potable


 Plan d'eau

 Milieu humide

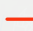
 Cours d'eau permanent

Limites administratives

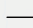
 Municipalité

 Nation autochtone

Réseau de transports terrestres

 Autoroute

 Autre route

 Voie ferrée

Relief (m)



Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)

433, rue Delage
Québec (Québec) G3G 1H4
418-849-9844

information@apel-maraisdunord.org
www.apel-maraisdunord.org

Imprimé sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation



Crédit couverture : Dave Racine